



Bulletin d'information  
**AGROMETEO**  
L'Info Viti



## Réabonnement 2011

Vous pouvez recevoir le bulletin L'Info-viti par courrier, par fax ou encore par courrier électronique. Ces deux derniers moyens de diffusion permettront une réception plus tôt en semaine. Néanmoins, ces moyens plus rapides ont des contraintes :

\* par fax, celui-ci doit être toujours branché, alimenté en papier et fonctionnant correctement. (Attention, pour des raisons techniques, les fax ne seront envoyés que trois fois).

\* par courrier électronique (e-mail), cette technique demande un ordinateur connecté à internet avec une adresse électronique, un fournisseur d'accès et une connexion de qualité (n'envoyant pas les e-mails avec du retard,...). Il vous faudra bien sûr consulter votre boîte aux lettres électronique régulièrement. Le bulletin sera au format PDF lisible avec le logiciel acrobat reader (téléchargeable gratuitement sur adobe.fr).

Votre abonnement 2011 comprendra :

- ☞ le bulletin hebdomadaire *Info-Viti*, avec sa page climatologique spéciale vigne (52 numéros),
- ☞ le "Guide de la protection des vignobles 2011 Rhône-Méditerranée – viticulture raisonnée et biologique" (début mars),
- ☞ des informations sur l'irrigation,
- ☞ des informations concernant la viticulture biologique.

En vous remerciant de votre confiance. L'équipe viticole de la CA 84 et du CIRAME.

COUPON 2011 à retourner au

**CIRAME 779, chemin de l'hermitage Hameau de Serres – 84200 CARPENTRAS**

Nom..... Tél : ...../...../...../...../.....

Adresse complète : .....

s'abonne au bulletin *L'Info-Viti* : chèque de 57 € 00 (49 € pour l'abonnement par e-mail) à l'ordre du **CIRAME**

Par courrier

Par fax : numéro de fax : ...../...../...../...../.....

Par e-mail : adresse électronique : .....

Votre avis sur le bulletin nous intéresse :

Rubriques à ajouter : .....

Autres remarques : .....

Désire recevoir une facture

Attention ! Ceux qui sont directement abonnés par leur cave coopérative ne doivent pas se réabonner par eux-mêmes (**Cairanne, Gigondas, Puyméras, Rasteau, Richerenches, St Pantaléon, Vacqueyras, Valréas, Vaison**).